



## Golf & Plus

Golf d'AUCH - EMBATS

245, Route de Barran lieu-dit « Prat Neuf » 32000 AUCH

Association loi 1901 enregistrée à la préfecture du Gers le 1<sup>er</sup> février 2019 N° W321006489



# REGLEMENT GENERAL 2022/2023

*Version 2023-0210*

# Préambule

## Règles générales de participation et engagement

**A)** Chaque équipe participant aux divers Challenges (50 – 90 – 120), versera une « caution » de 180€ lors de son inscription, ainsi qu'une somme de 20€ par équipe, pour les frais de fonctionnement de l'association.

Ces cautions, sont à adresser à l'Association  et versés lors de l'assemblée générale ou envoyé par courrier à la date figurant sur le bulletin d'inscription.

**B)** Le non-versement de ces sommes pourrait entrainer la non-inscription aux épreuves.

**C)** La caution servira au paiement des « Green-Fee » des finales, et à indemniser les clubs qui reçoivent, dans les cas de forfaits.

**D)** Pour les phases qualificatives, le droit de jeu forfaitaire est fixé à 180€ quel que soit le Challenge et quel que soit le parcours joué (18 trous ou 9 trous), devra être réglé impérativement le jour de la compétition au club recevant.

## Forfait d'une équipe

\* Forfait Général : Les 2 clubs recevant les phases qualificatives seront dédommagés de la ½ participation de l'équipe forfait (90 €).

\* Forfait 1ère ou 2ème étape : le club ayant fait forfait pour la 1ère étape et ou pour la 2nd étape pourra participer à la petite finale sans pouvoir prétendre y être classé, il y participera amicalement et sportivement.

\* Forfait de la 2ème journée : Le club recevant la 2ème journée et celui recevant la finale, seront dédommagés de la ½ participation de l'équipe forfait, soit 90€ chacun.

\* Forfait pour la finale (uniquement) : Le club organisateur de la finale recevra la totalité de la caution du Club ayant déclaré forfait.

\* Cas particulier :

Un club ayant déclaré forfait lors de la 1ère rencontre, désirant revenir dans la compétition, devra adresser une nouvelle caution à l'organisation ; de même, un club ayant déclaré forfait, perd le droit d'organiser pour la saison, dans le Challenge concerné.

Un club ayant une étape ou une finale qui fait forfait à la première ou seconde étape perd le droit d'organiser pour la saison en cours une étape ou une finale.

### **LE CLUB RECEVANT UNE ETAPE OU UNE FINALE SUR SON PARCOURT**

*Avant la compétition :*

- *devra informer les clubs participants de l'horaire de départ (SHOTGUN), le jeudi A.M. précédant la compétition avant 17H.*
- *doit faciliter les journées d'entraînement (reconnaissance), pour les clubs participants, le green-Fee étant alors fixé à 50% du tarif normal et ceci, à compter du samedi précédant la compétition.*

*Le jour de la compétition :*

- ***devra veiller à recevoir le mieux possible tous les concurrents dans la convivialité et la bonne humeur autour d'un café et viennoiseries.***
- *devra être ouvert au minimum 45mn avant le départ.*
- *devra veiller à ce que chaque participant puisse avoir au moins un sceau de balle de practice.*
- *devra enregistrer les engagements, vérifier les index et leur somme.*
- *devra organiser un rassemblement avant que les participants n'aillent rejoindre leurs départs respectifs, pour la remise des cartes, expliquer les particularités du parcours et remettre un rappel des règles locales, et si possible, la position des drapeaux.*
- *n'aura pas eu de carottage effectué dans la semaine précédente.*
- *doit proclamer les résultats au fur et à mesure du retour des cartes.*
- *devra remettre les résultats définitifs au capitaine de chaque équipes (ou son représentant) à la fin de l'épreuve ainsi qu'à l'association **GOLF&PLUS** le plus tôt possible.*
- *ne devra pas déclarer forfait.*

### **LE CLUB AYANT ENGAGÉ UNE ÉQUIPE**

- *devra fournir au club organisant la rencontre ainsi qu'à l'organisation du trophée, la liste des joueurs l'a composant, **au plus tard à midi du mercredi précédant la rencontre.***

### **PARTICULARITÉS**

- *Un club vainqueur d'une finale, mais ne disposant pas de terrain, proposera au Comité Max ESPIAUT, un terrain de substitution (si possible 18 trous pour les finales « Elite 50 »). Après examen des faisabilités, le Comité validera ou invalidera cette proposition.*

*\* Les vainqueurs des finales se verront décerner une coupe (ou un Trophée) qui restera leur propriété.*

# REGLEMENT DES ÉPREUVES

(Établi à partir des règles énoncées dans le préambule)

R-01

## Engagements et conditions de participation

- *L'engagement sera payé par l'Association du Golf engagé pour la saison.*
- *Conditions de participation : voir en préambule, « conditions de participation ».*

R-02

## Dates et Jours des compétitions

- *Les rencontres « **Max ESPIAUT** » se déroulent le Samedi.*
- *Les dates de la compétition :*
  - 1<sup>er</sup> tour : 2eme samedi de septembre.*
  - 2eme tour : 4eme samedi de septembre.*
  - 3eme tour et (ou) finale : 1<sup>er</sup> samedi d'octobre.*

*(Sauf cas particuliers et entente préalable entre tous les participants)*

R-03

## Divisions

- *En fonction du nombre de Golfs engagés, selon la catégorie (50, 90, 120).*
- *Par tirage au sort lors de l'Assemblée Générale de préparation de la saison.*

R-04

## Formule de jeu

- *Challenge ELITE 50                      STROKE-PLAY                      Brut: 6 simples.*
  - *Challenge 90                                STROKE-PLAY                      Brut: 6 simples.*
  - *Challenge 120                               STABLEFORD                        Brut: 6 simples.*
- ***Que ce soient les étapes ou les finales, elle se jouent en SHOTGUN.***
  - *Tous les challenges se jouent sur un tour de 18 trous ou 2 tours de 9 trous.*

R-05

## Participant(e)s et nombres de joueu(s)rs

- Être licencié(e) FFG
- Club : Avoir pris sa licence et être membre de l'Association du Golf représenté.
- Corpo : Avoir pris sa licence et être membre de la corpo représentée.
- Être à jour de son Certificat Médical.
- 6 joueu(s)rs par équipe.

R-06

## Index

- **Challenge Elite 50** : de 0 à 15.  
SOMME des index égal ou supérieur à 50.
- **Challenge 90** : de 10 à sans limite, ils seront ramenés à 20.  
SOMME des index égal ou supérieur à 90.
- **Challenge 120** : de 15 à sans limite, ils seront ramenés à 30.  
SOMME des index : égal ou supérieur à 120.

R-07

## Composition des équipes

- Elles seront composées dans l'ordre des index (dixième) croissants.
- Les joueurs partiront « si possible » dans l'ordre des index.

*Si équipe incomplète :*

- La somme des index sera recalculée au prorata du nombre d'inscrits (exemple : 5/6 si seulement 5 joueurs) ; pour les Challenges 50, 90 et 135. L'équipe peut présenter moins de 5 joueurs, mais sera alors classée dernière. Si un joueur de l'équipe se désiste au dernier moment et que la somme de 5/6eme des index est inférieure au cumul des 5 joueurs participant il sera compté des points de pénalités, ces points seront rajoutés au total de l'équipe.
- La pénalité est de 2 points de pénalité par point d'index entamé manquant.
- Ex. en 50 :  $5 \times 8.33 = 41.6$  si la somme n'est que de 40.6,  $41.6 - 40.6 = 1$  point d'écart il sera donc compter 2 points de plus au total de l'équipe.
- $5 \times 8.33 = 41.6$  si la somme n'est que de 40,  $41.6 - 40 = 1,6$  point d'écart il sera donc compter 4 points de plus au total de l'équipe.
- Ex. en 90 :  $5 \times 15 = 75$  si la somme n'est que de 74,5,  $74,5 - 75 = 0,5$  point d'écart il sera donc compter 2 points de plus au total de l'équipe.
- $5 \times 15 = 75$  si la somme n'est que de 73,5,  $73,5 - 75 = 1,5$  point d'écart il sera donc compter 4 points de plus au total de l'équipe.

- De 0,1 à 1 point manquant = 2 points de pénalité De 1,1 à 2 points manquant = 4 points de pénalité De 2,1 à 3 points manquant = 6 points de pénalité ETC...

R-08

## Date retenue pour les index

- **Le dernier samedi du mois d'aout**, extraction RMS à fournir au club qui reçoit ainsi qu'au bureau de l'association Max Espiaut.

R-09

## Inscription de la composition de l'équipe

- *La composition des équipes devra parvenir au club organisateur, au plus tard, le MERCREDI précédant le samedi de la compétition à 12h00.*
- *Aucune modification ne pourra être enregistrée (sauf accord du club recevant), après le JEUDI précédant le samedi de la compétition.*

*Une copie du fichier RMS de la fédération devra être joint à la composition de l'équipe, indiquant l'index de chaque joueur à la date retenue lors de l'assemblée générale au club recevant une étape du trophée.*

PS : il est assez facile d'extraire via hermès la liste de tous les joueurs du club à compter de l'index de 0, d'en fournir une copie à chaque capitaine d'équipe qui une fois son équipe finalisée, surlignera le nom des joueurs et la fournira au club recevant ainsi qu'au bureau de l'association **Golf&Plus**.

R-10

## Horaires

- *L'heure du départ est fixée par le club organisateur, pas avant 9h00.*
- *Chaque joueur devra être aux ordres du starter avant le départ pour le briefing.*
- 

R-11

## Marques de départs

- *ELITE 50 :                      Messieurs BLANC - Dames BLEUE*
- *Challenges 90 et 120 :      Messieurs JAUNES - Dames ROUGE*



R-16

## Classement général – Phases finales

- *Le classement est calculé après les 2 journées de barrage, par l'addition des 5 meilleurs résultats de l'équipe à chaque rencontre, après départage si besoin (R14).*

R-17

## Voitures

- *Elles sont interdites en compétition.*
- *Par dérogation et sur présentation d'un certificat médical : C'est à l'utilisateur de retirer le véhicule en présentant le certificat médical, et il n'en sera que le seul utilisateur, son coût sera supporté entièrement par l'utilisateur.*

R-18

## Souhait de recevoir une étape

- *Les demandes se font sur la fiche d'engagement des équipes.*
- *Une équipe ayant déclaré forfait sur une rencontre, ne pourra pas prétendre être organisateur d'une rencontre pour le Challenge concerné, la saison suivante.*

R-19

## Instruments de mesures

- *Autorisés en application des règles officielles de la FF Golf (règle 14-3).*

R-20

## Capitanat

- *Le rôle du capitaine de l'équipe est **prépondérant** à la réussite de la manifestation, Il est responsable de son équipe devant le comité de l'épreuve et du club qui le reçoit, il doit veiller à l'étiquette de ses joueurs, à ce que ses joueurs soient bien membre du club pour qui l'équipe joue, à la bonne tenue sur le parcours, au respect de l'adversaire et aux règles de la compétition et à la convivialité du moment.*
- *Le capitaine d'une équipe devra tenir à la disposition de tous participants, le fichier extrait de l'application Hermès indiquant l'index de chacun de ses joueurs à la date du dernier samedi du mois d'août de l'année en cours.*



- *une équipe qui aura gagné 2 finales consécutives, dans le même challenge, ne pourra pas prétendre l'organisé une troisième, ce sera l'équipe arrivé deuxième qui l'organisera.*